

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N°2019_005

Séance du jeudi 03 janvier 2019

Date de la convocation: 22/12/2018

Date d'affichage : 22/12/2018

L'an deux mille dix-neuf et le trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain GARNIER,

Membres en exercice : 14

Présents : Alain GARNIER, Marie-Cecile RIVIERE, Paulette PORTET, Michel ANDOLFO, Francoise BAUZOU, Antoine DOMANEC, Kevin CARBONNE, Jacques VU VAN, Camille HAUMONT-BOUZONVILLE, Raphael GENZ

Présents : 10

Votants : 13

Représentés : Annabel AUGUSTIN, Thierry TORRES, Fanny KUHNT

Excusés :

Absents : Didier MAURY

Secrétaire de séance :

Marie-Cecile RIVIERE

Objet : DM 3 Vote de crédits supplémentaires ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION NUMERO 2019_005

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	30400.64	
722 (042)	Immobilisations corporelles		30400.64
TOTAL :		30400.64	30400.64
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
202 (041)	Frais réalisation documents urbanisme	58.41	
21312 (040)	Bâtiments scolaires	30400.64	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		30400.64
2033 (041)	Frais d'insertion		58.41
TOTAL :		30459.05	30459.05
TOTAL :		60859.69	60859.69

REÇU LE :

- 4 FEV. 2019

PREFECTURE FOIX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n°3.

A Serres sur Arget, le 03 janvier 2019

Le Maire,
Alain GARNIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___



REÇU LE :

- 4 FEV. 2019

PREFECTURE FOIX